



Éditorial

L'eau, c'est la vie



Les enjeux de la société sont très divers. On parle volontiers de ce qui touche directement à l'humain, mais moins de ce qui est sous nos pieds, invisible.

Val-de-Ruz compte quelque 106 km de conduites pour le transport de l'eau potable et 136 km pour les eaux usées et mixtes. Un immense réseau pour une population de 17'500 habitants répartis sur un territoire élargi, bien plus grand que les villes du canton. Maintenir sa qualité est essentiel afin d'éviter de renvoyer la balle aux législatures, respectivement aux générations, suivantes.

Pour l'eau potable, le taux de perte est actuellement d'environ un tiers; c'est beaucoup trop. Le plan général d'adduction d'eau potable (PGA) sera présenté prochainement au Conseil général. L'objectif est de renouveler ce réseau, dont la valeur totale est estimée à 180 millions de francs. Les différentes mesures prévues pour le maintenir, le développer et l'entretenir nécessiteront un montant annuel de 3 millions de francs.

Val-de-Ruz compte déjà un plan général d'évacuation des eaux usées et claires (PGEE) «Seyon amont», approuvé en 2018 par le Conseil général. Plus de 24 millions de francs sont à investir sur 15 ans. Le second, dit PGEE «Seyon aval», est en cours d'élaboration afin d'être validé en 2025. Les montants à engager traduisent la nécessité de développer les réseaux séparatifs. Cela évite les déversements conséquents d'eaux claires dans les eaux usées et réduit ainsi les volumes d'eau parasites dans les stations d'épuration, ce qui permet le traitement adéquat des micropolluants.

On le voit, les enjeux en matière de gestion de l'apport et de l'évacuation de l'eau sont très importants. Parmi les nombreuses missions confiées à la Commune, il ne faut pas perdre de vue l'entretien des infrastructures, pas toujours visibles à nos yeux, afin de les maintenir en état de fonctionner. Les débats à venir seront très instructifs et donneront le ton pour les années futures.

Daniel Geiser,
président du Conseil communal

Route des Pradières en travaux

À la suite de la décision positive du Conseil général, huit places d'évènement seront construites le long de la route menant du village des Geneveys-sur-Coffrane aux Pradières / La Motte. Les travaux auront lieu **du 19 août au 20 septembre 2024**, sous réserve des conditions météorologiques.

La route sera fermée à tout usager, sauf les riverains avec autorisation. Ces derniers devront compter sur un temps d'attente d'environ 15-20 minutes entre chaque passage (feux de circulation). L'accès aux Crêtes à pied ou à vélo est garanti.

Ouverture d'un centre thérapeutique

Le projet de créer une association afin de réaffecter l'ancien bâtiment de l'administration communale des Geneveys-sur-Coffrane en centre thérapeutique a été lancé par la Commune au printemps 2023.

Aujourd'hui, c'est un plaisir d'annoncer l'ouverture au 1^{er} octobre 2024 du «Centre Thérapies & Bien-être du Val-de-Ruz», rue Charles l'Éplattienier I aux Geneveys-sur-Coffrane. Dédiée à la promotion de la santé, l'association de thérapeutes est axée sur les soins holistiques (qui considèrent la personne dans sa globalité) et toutes mesures relatives au bien-être, la diffusion de formations et d'informations sur le «comment mieux vivre» destinés aux professionnels et bien sûr à toute la population du Val-de-Ruz.

Contact: Géraldine Jaquier à l'adresse centre@therapiesvdr.ch.

Concernant la future permanence médicale, une information suivra ultérieurement.

Rentrée scolaire

Le Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVR) est heureux d'accueillir, le 19 août 2024, 2'114 élèves vaudruziens pour la rentrée scolaire de l'école obligatoire. Ces élèves seront répartis dans 13 collèges des Cycles 1 et 2 (école primaire) ainsi que le collège du Cycle 3 de La Fontenelle (école secondaire).

Le CSVR mobilise près de 250 enseignants (environ 180 temps pleins) pour assurer l'enseignement et le soutien aux élèves en difficulté. Pour le fonctionnement de l'école et le bon suivi des élèves, la direction, les services socio et médico-éducatifs, la médiation, le secrétariat, l'administration, l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) et les autres partenaires cantonaux complètent l'encadrement.

La direction du CSVR et le Conseil communal souhaitent une excellente rentrée à tous les élèves.



Lecture publique

La bibliothèque publique communale de Val-de-Ruz à Fontainemelon, rue de Bellevue 3, reconduit pour le 2^e semestre 2024 les animations et rencontres suivantes:

Né pour lire: les 30 août 2024, 25 septembre 2024, 25 octobre 2024 et 27 novembre 2024, de 09h00 à 10h00, sans inscription.

Plus d'informations sur www.nepourlire.ch.

Ateliers philo, mercredis de 14h15 à 15h00:
• 3H-4H: 4 septembre 2024 et 6 novembre 2024, *La philo, c'est quoi?*
• 5H-6H-7H: 2 octobre 2024 et 4 décembre 2024, *Rêver.*

Les places étant limitées, l'inscription est obligatoire auprès de la bibliothèque ou directement à biblio.val-de-ruz@ne.ch. D'autres rendez-vous seront dévoilés dans les prochains numéros.

Plus de renseignements sur le site internet communal.



Offres d'emploi

La Commune recherche:

- 1 collaborateur technique (F/H) à 80% en CDD pour l'administration des eaux, du 1^{er} septembre 2024 au 31 mars 2025. Lieu de travail: Cernier;
- 1 bibliothécaire (F/H), taux d'activité à l'heure (environ 250 heures par année) en CDD, du 15 septembre 2024 au 31 décembre 2025. Lieu de travail: Fontainemelon;
- 1 collaborateur administratif (F/H) à 40% pour l'administration de la sécurité, de suite ou à convenir. Lieu de travail: Cernier;
- 1 patrouilleur scolaire remplaçant (F/H), dès le 1^{er} octobre 2024. Lieu de travail: couronne nord.

Les dossiers de candidature complets peuvent être envoyés par courrier électronique à l'adresse rh.val-de-ruz@ne.ch. Pour toute question, l'administration des ressources humaines renseigne au 032 886 56 31.

Bibliothèques scolaires

Les bibliothèques scolaires des Geneveys-sur-Coffrane et de Chézard-Saint-Martin s'unissent pour une matinée de vente de livres d'occasion pour adultes et enfants.

Un très grand choix d'ouvrages vous y attend **le samedi 31 août 2024, de 09h00 à 13h00**, au collège des Geneveys-sur-Coffrane. Il y en a vraiment pour tous les goûts et tous les âges.

Le prix n'est pas fixé, mais est laissé à l'appréciation des acheteurs. Il n'y a donc aucune raison de ne pas se faire plaisir! L'argent récolté sera redistribué entre les deux bibliothèques pour financer des animations pour les classes ou pour divers achats afin d'améliorer ces lieux de vie.

Le public est attendu en nombre autour de cette passion de la lecture afin de donner une nouvelle vie et nouvelle famille à ces livres. Toute association qui souhaite récupérer les livres invendus est la bienvenue, le jour même dès 13h15, sur simple annonce préalable auprès de Julie Martignier au 079 292 93 38.

Contrôle des champignons

Afin de permettre aux habitants de Val-de-Ruz de faire contrôler leur cueillette de champignons, Gaëlle Monnat se tient à disposition de la population tous les dimanches **du 25 août au 27 octobre 2024** – excepté le dimanche 6 octobre 2024 – rue de l'Épervier 6, à Cernier, au rez-de-chaussée, de 18h00 à 19h00 ou au 079 546 55 73.

Descente interdite

Depuis le 1^{er} juillet 2024, la dernière étape des travaux de réfection de la route cantonale traversant Fontainemelon est en cours. Celle-ci nécessite une déviation du trafic à la hauteur de la sortie et de l'entrée de l'autoroute. Il est rappelé aux usagers de la route que la rue Vyfonte est provisoirement réservée aux riverains.

La police et la sécurité publique effectuent des contrôles réguliers afin de garantir le respect de la signalisation mise en place jusqu'à la fin du chantier.



Le Conseil communal à Fête la Terre

L'Exécutif communal rencontre la population lors de certaines foires et expositions. À Fête La Terre 2024, **les 24 et 25 août 2024, de 10h00 à 16h00**, les membres du nouveau Conseil communal sont présents sur le stand dans le grand tipi de la CNAV, situé au-dessous des serres de la Ville à Evologia. Une verrée est offerte.

Les thématiques suivantes sont présentées sous forme de plans et chiffres-clés: agriculture et drainages; forêts communales et privées; routes et trottoirs; réseaux d'eau potable et assainissement.

Mise à l'enquête

En application de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), est mise à l'enquête publique l'abrogation partielle de la zone réservée adoptée par le Conseil général le 5 novembre 2018 et sanctionnée par le Conseil d'État le 22 mai 2024.

Le dossier précité, adopté par le Conseil général le 24 juin 2024, peut être consulté auprès de l'administration du développement territorial, rue de l'Épervier 4 à Cernier, 2^e étage, du 12 juillet au 26 août 2024. Les documents sont également disponibles sur le site internet communal. Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal durant la mise à l'enquête publique, soit **jusqu'au 26 août 2024**.

Anniversaires et jubilés

Fêtent en ce mois d'août 2024:

- Noces de diamant (60 ans)**
- Crameri Denise et Adriano, à Cernier;
 - Maeder Ruth et Werner, aux Geneveys-sur-Coffrane.
- Noces d'or (50 ans)**
- Petermann Serena et Claude, à Chézard-Saint-Martin;
 - Schneider Eliane et François, à Montmollin;
 - Sestito Maria et Giuseppe, à Fontaines.
- 90 ans**
- Ademovic Lucette, à Chézard-Saint-Martin;
 - Boss Claudine, à Chézard-Saint-Martin;
 - Fatton Odette, à Fenin;
 - Renaud Janine, à Chézard-Saint-Martin.

PAYSAGE DE L'ANNÉE 2022

PAYSAGE D'ALLÉES DU VAL-DE-RUZ

La Commune et le Parc Chasseral publient dans ces pages des photos illustrant l'évolution paysagère de différents lieux du Val-de-Ruz, un travail de suivi photographique réalisé dans le cadre de l'Observatoire du paysage. Cette série d'images célèbre l'obtention du Prix paysage de l'année 2022 pour les allées d'arbres

La construction des murs en pierres sèches est un élément de notre patrimoine. Ainsi, le mur à l'entrée amont du Pâquier a été entièrement restauré par des muretiers professionnels dans le cadre du projet «franges urbaines». Ces derniers ont utilisé une technique issue d'un savoir-faire ancestral.

Ce mur, qui fait face à une rangée d'arbres, marque visuellement l'entrée du village. Au total, 131 mètres ont été reconstruits dans le cadre de ce chantier échelonné sur trois ans. Les franges urbaines, situées à l'intersection entre la zone à bâtir et la zone agricole, constituent une composante importante du paysage villageois.

Le Pâquier: réfection d'un mur en pierres sèches en franges urbaines (photos: Suzanne Cuche).